

Genève, 20 novembre-8 décembre 2006

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 6^e SÉANCE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 28 novembre 2006, à 17 h 35

Président: M. KHAN (Pakistan)

SOMMAIRE

ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, à la Section d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

Les rectifications éventuelles aux comptes rendus des séances de la Conférence seront groupées dans un rectificatif unique qui sera publié peu après la session.

La séance est ouverte à 17 h 35.

ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

1. Le PRÉSIDENT invite le Président du Comité plénier à faire le point des travaux de l'organe.
2. M. COSTEA (Roumanie) indique que le Comité plénier a achevé l'examen en première lecture du projet de déclaration finale figurant dans le document officieux qui a été distribué le 24 novembre sous la responsabilité du Président du Comité. Le groupe informel chargé de poursuivre les consultations relatives à la partie de la déclaration finale qui sera consacrée à l'article X de la Convention n'a pas encore terminé ses travaux. M. Costea compte pouvoir présenter à la prochaine séance du Comité plénier une nouvelle version du projet de déclaration finale qui tiendra compte des observations faites et des propositions avancées par les délégations en ce qui concerne les autres articles de la Convention.
3. Le PRÉSIDENT indique qu'il reste aussi à la Conférence à examiner en séance plénière informelle, le mercredi 29 novembre, les questions des mesures de confiance, des plans d'action proposés et des travaux intersessions. Quant à ce dernier point, le représentant de l'Argentine soumettra à la séance considérée, après consultation de toutes les délégations, un texte sur une unité d'appui à l'application de la Convention, et le représentant de la Norvège en fera autant en ce qui concerne les travaux intersessions menés de 2003 à 2005, ces textes étant destinés à la troisième partie du document final.
4. M. BAEIDI NEJAD (République islamique d'Iran) exprime l'espoir que la nouvelle version du projet de déclaration finale annoncée par le Président du Comité plénier tiendra largement compte des positions des délégations, afin qu'il soit possible de passer sans plus attendre à la négociation d'un texte de compromis. Par ailleurs, il souhaiterait savoir ce qu'il en est des consultations au sujet de la question de l'unité d'appui à l'application de la Convention et des travaux intersessions, que le Président de la Conférence a évoquées.
5. Le PRÉSIDENT se dit convaincu que le Président du Comité plénier fera son possible pour présenter un nouveau projet qui tienne compte de toutes les positions des délégations susceptibles de fonder une solution de compromis concernant la déclaration finale de la Conférence. Il rappelle que les consultations sur la question des travaux intersessions ont eu et auront encore lieu lors de séances plénières informelles ouvertes à tous. Il invite le représentant de l'Argentine à consulter la délégation iranienne et toutes autres délégations intéressées par la question de l'unité d'appui avant de faire rapport à la séance plénière informelle du mercredi 29 novembre.

La séance est levée à 17 h 45.
